

Chiffres du secteur des OPC 1er trimestre 2020

Bruxelles, 14 août 2020

« Malgré l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les actifs nets, les investisseurs ont conservé leur confiance dans le marché belge des fonds. Réduction significative du total des actifs sous gestion au cours des trois premiers mois de 2020 presque entièrement due aux baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents. »

Johan Lema – Président de BEAMA

Résumé

Au premier trimestre de 2020, le secteur belge des fonds a enregistré une chute de 13,0 % sous l'impulsion de baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents du fait de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie mondiale et les marchés financiers. Fin mars 2020, l'actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique atteignait 191,1 milliards EUR.

Les premiers signes de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur belge des fonds ont été observés en février, mais c'est en mars que cet impact a été le plus marqué.

L'actif net des fonds qui investissent principalement en titres à revenu fixe a enregistré une progression de 4,5 % au premier trimestre de 2020. L'actif net des fonds qui investissent majoritairement en titres à revenu variable, comme les fonds mixtes et les fonds d'actions, a quant à lui baissé de 17,3 % au cours de la même période.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension ont enregistré une baisse de 2,4 milliards EUR durant la période de janvier – mars 2020. Les fonds d'actions ont connu la plus forte baisse absolue de leur actif net au cours du premier trimestre de 2020, ce, en raison d'une part, de baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents et, d'autre part, de remboursements nets. Les fonds monétaires ont été la seule catégorie de fonds à enregistrer une progression de leur actif net durant le premier trimestre de 2020, et ce, sous l'impulsion d'importantes souscriptions nettes liées à des interventions techniques au niveau des portefeuilles.

Prévisions deuxième trimestre 2020

Les indications provisoires pour le deuxième trimestre de 2020 témoignent d'un redressement sensible de l'actif net du secteur belge des fonds.

Marché belge des fonds¹

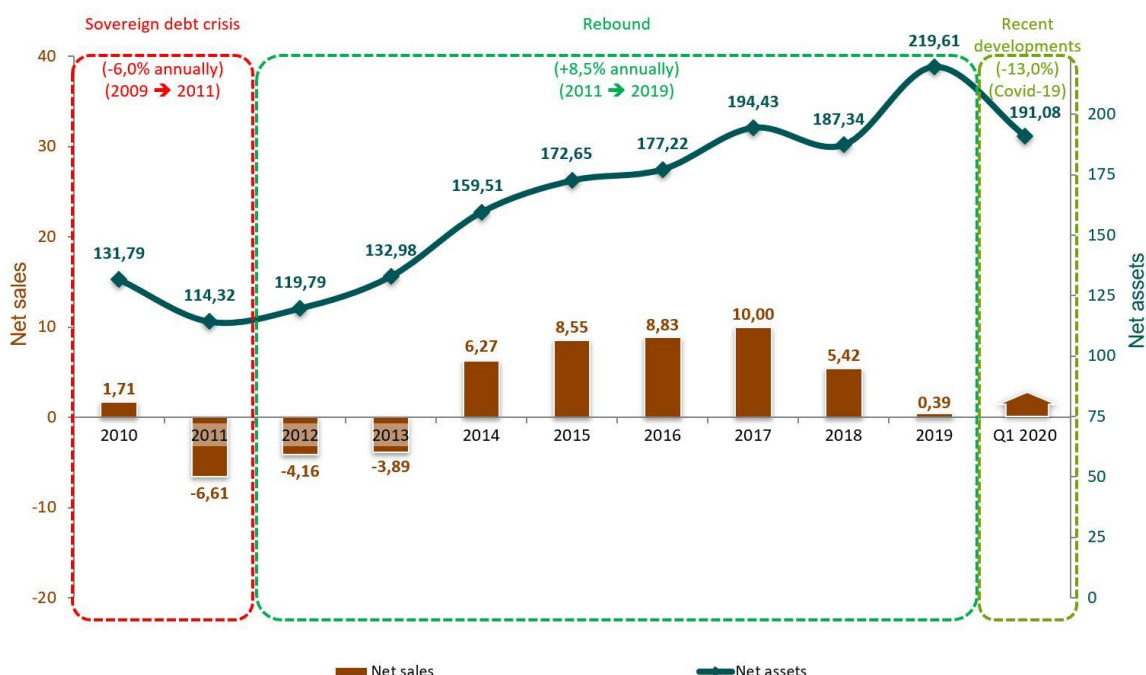
Par marché belge des fonds, il faut entendre « l’actif net des fonds de droit belge et de droit étranger commercialisés publiquement en Belgique ». Dans ce cadre, BEAMA prend en compte toutes les classes d’actions des fonds publics susceptibles d’être commercialisés en Belgique.



Une enquête de BEAMA indique que l’actif net des fonds commercialisés publiquement en Belgique a baissé de 28,5 milliards EUR, soit 13,0 %, au cours du premier trimestre de 2020. Les fonds commercialisés publiquement en Belgique représentaient ainsi 191,1 milliards EUR fin mars 2020.

La contraction du marché belge des fonds au cours de la période janvier – mars 2020 tient principalement aux évolutions de marché négatives au cours de cette période du fait de l’impact de la pandémie de Covid-19 sur l’économie mondiale et les marchés financiers. Ces évolutions de marché négatives ont entraîné une baisse de valeur des actifs sous-jacents des fonds.

Evolution du marché belge des fonds au cours de la dernière décennie



¹ Conformément à la liste des organismes de placement collectif publics reprise sur le site internet de la FSMA.

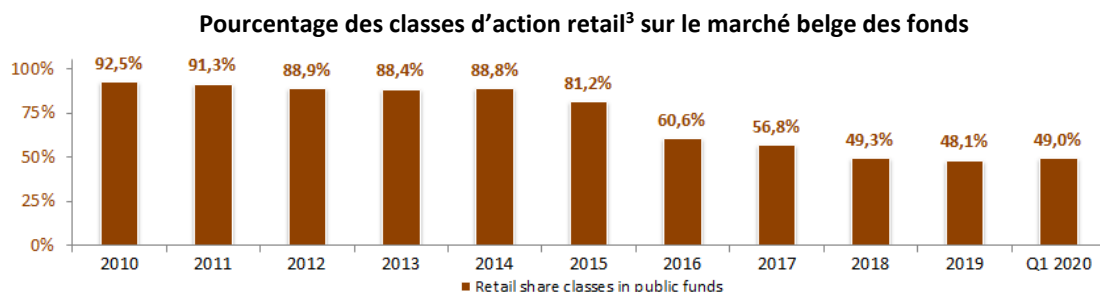
Les indications provisoires dont dispose BEAMA pour le deuxième trimestre de 2020 témoignent d'un redressement sensible de l'actif net du secteur belge des fonds.

Ces indications sont également confirmées dans le récent [communiqué de presse que la FSMA a publié](#) à l'occasion de la présentation de son rapport annuel. La FSMA note ainsi début juin 2020, que les fonds d'investissement ont tenu bon comparé à fin 2019. Ceci tient au fait que le recul de l'actif net des fonds belges est dû aux baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents de ces fonds au cours du mois de mars (-16,0 %) et non à des remboursements nets importants. Au cours du deuxième trimestre de 2020, une grande partie de ces baisses de valeur a déjà été récupérée.

BEAMA confirme cette analyse, à savoir : qu'il y a eu un recul temporaire au cours du premier trimestre de 2020 en raison des baisses de valeur des actifs sous-jacents et que ces actifs sous-jacents se redressent au cours de la période avril – juin 2020. En outre, il n'y a pas eu de sortie d'investisseurs au niveau du marché au cours du premier trimestre.

En ce qui concerne les potentiels remboursements importants, BEAMA a pleinement coopéré avec la FSMA pour surveiller la situation dans le secteur belge des fonds, en vue d'assurer à la fois la stabilité des marchés financiers et la protection des consommateurs. Dans ce cadre, la liquidité des fonds a été surveillée et la FSMA a fourni des outils supplémentaires de gestion de celle-ci, comme les "swing pricing", "anti-dilution levy" ou "redemption gates"².

En termes de liquidité, le secteur belge des fonds a déjà tenu bon face au premier impact de la pandémie de Covid-19. Toutes les sorties d'investisseurs de fonds belges qui ont eu lieu au cours des premiers mois de 2020 ont pu être traitées sans heurts.



² Le "swing pricing" et la "anti-dilution levy" sont des mécanismes de liquidité qui peuvent être utilisés lorsque les marchés financiers sont soumis à des tensions. Ces mécanismes agissent sur la valeur nette d'inventaire (VNI) d'un fonds en répercutant les coûts supplémentaires résultant des entrées/sorties sur les investisseurs concernés via une VNI ajustée. Les "redemption gates" constituent également un mécanisme de liquidité de ce type, mais cela fonctionne sur la base de la taille des ordres. En étant en mesure d'étaler dans le temps des ordres d'achat ou de vente importants, les gestionnaires de fonds disposent de plus de temps pour négocier les actifs sous-jacents à des prix plus corrects.

³ BEAMA définit les classes d'actions retail comme étant des classes d'actions susceptibles d'être proposées aux particuliers, étant entendu que l'apport (initial) minimal ne doit pas excéder 100.000 EUR et qu'aucune condition supplémentaire ne peut être imposée par le gestionnaire du fonds. Durant le premier semestre de 2016, des améliorations techniques ont ainsi été apportées aux statistiques de BEAMA.

Fonds investissant principalement en titres à revenu fixe

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu fixe, l'actif des **fonds obligataires** commercialisés en Belgique a baissé de 2,1 milliards EUR, soit 5,3 %, au cours du premier trimestre de 2020 et représentait ainsi, fin mars 2020, un montant de 36,8 milliards EUR. Cette baisse tient grosso modo pour 90 % aux baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents et pour 10 % aux remboursements nets.

L'actif net **des fonds monétaires ou fonds du marché monétaire** a enregistré une progression de 4,0 milliards EUR, soit 95,2 %, entre janvier et mars 2020.

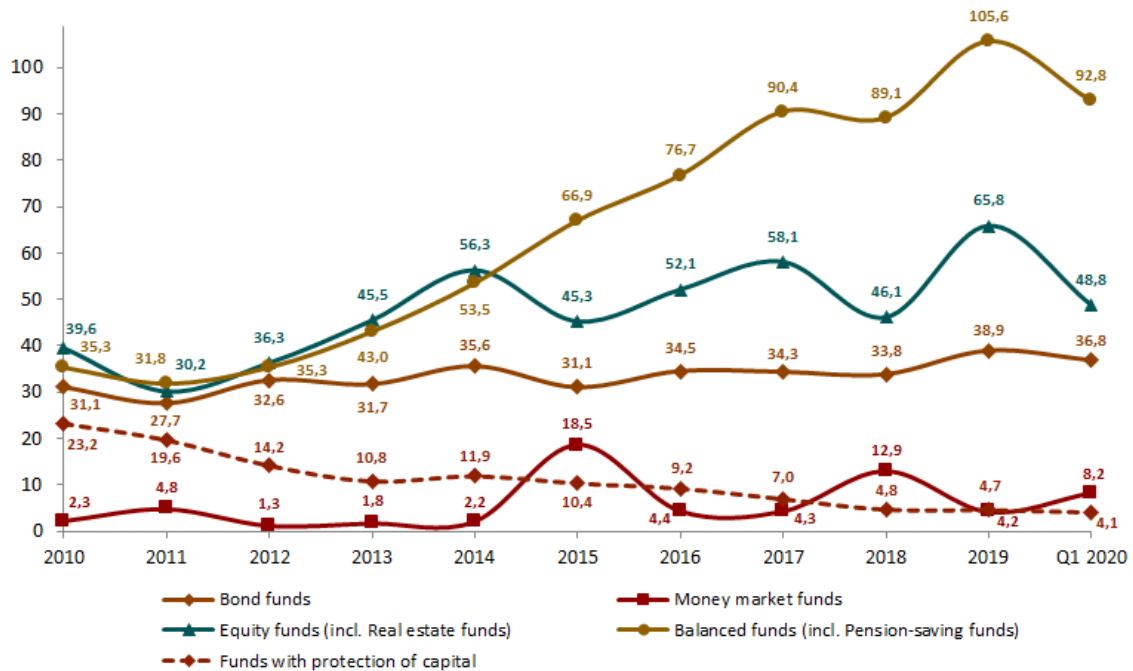
Cette hausse fait principalement suite à une intervention technique au niveau des portefeuilles des fonds de fonds mixtes. En effet, compte tenu des évolutions négatives du marché au cours du premier trimestre de 2020, générées par la pandémie de Covid-19, les gestionnaires de fonds de fonds ont troqué leurs fonds d'actions volatils sous-jacents contre des fonds monétaires stables. En d'autres termes, en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19, la technique de la protection plancher a été à nouveau appliquée par des fonds de fonds mixtes.

Fonds investissant principalement en titres à revenu variable

Dans le groupe des fonds investissant majoritairement en titres à revenu variable (comme les fonds d'actions par exemple), seules des tendances à la baisse ont été notées au cours du premier trimestre de 2020. Ces contractions tiennent pour 4/5 à des baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents et pour 1/5 à des remboursements nets.

L'actif en Belgique des **fonds d'actions** s'est contracté de 17,0 milliards EUR, soit 25,8 %, entre janvier et mars 2020. Cette dégradation est imputable à une combinaison de baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents et de remboursements nets. Fin mars 2020, l'encours des fonds d'actions s'élevait à 48,8 milliards EUR.

Evolution détaillée de l'actif commercialisé au cours de la dernière décennie



La catégorie des **fonds mixtes** (fonds d'épargne-pension inclus) a noté une contraction de 12,8 milliards EUR, c'est-à-dire 12,2 %, au cours du premier trimestre de 2020. Cette baisse résulte presque intégralement de baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents. Fin mars 2020, l'encours commercialisé des fonds mixtes a ainsi atteint 92,8 milliards EUR.

Ces fonds ont connu un succès croissant ces dernières années et, depuis 2015, ils représentent la principale classe d'actifs. Du fait de leur politique d'allocation active, ces fonds mixtes conviennent très bien à une politique de répartition des risques dans le cadre de MiFID II : ils se prêtent parfaitement à un ajustement du produit au profil de risque des clients.

Dans la catégorie des fonds mixtes, les **fonds d'épargne-pension** ont noté une baisse de 2,4 milliards EUR, ou 11,5 %, durant le premier trimestre de 2020. Fin mars 2020, l'actif net des fonds d'épargne-pension représentait 18,9 milliards EUR.

Durant le premier trimestre de 2020, les fonds d'épargne-pension ont enregistré des souscriptions nettes à concurrence de 14 millions EUR.

Au premier trimestre de 2020, les **fonds avec protection de capital** ont enregistré un recul de 0,5 milliard EUR et représentaient un encours de 4,1 milliards EUR fin mars 2020. Cette évolution est totalement imputable à des baisses des cours enregistrées par les actifs sous-jacents.

Fonds de droit belge

Fonds de droit belge distribués publiquement

Fin mars 2020, les fonds publics de droit belge représentaient un actif net géré total de 142,8 milliards EUR. Au même moment, les fonds d'épargne-pension représentaient 18,9 milliards EUR, soit 1/8 des fonds publics de droit belge.

Le calcul du rendement moyen des fonds d'épargne-pension sur une base annuelle au 31 mars 2020 donne le résultat suivant :

- A 1 an : -8,1 %
- A 3 ans : -2,0 %
- A 10 ans : +3,5 %
- A 25 ans : +6,0 %

BEAMA a mis au point un tableau de bord des fonds d'épargne-pension qui figure en annexe de ce communiqué. Ce tableau de bord donne un aperçu synoptique, sur une base trimestrielle, des chiffres clés relatifs aux fonds d'épargne-pension du troisième pilier ainsi que de leur évolution.

Fonds institutionnels de droit belge distribués non publiquement

Depuis la publication des AR d'exécution au Moniteur belge du 18 décembre 2007, des véhicules d'investissement peuvent être développés sur mesure pour les investisseurs institutionnels, et ce, sous la forme « d'OPC institutionnels à nombre variable de parts ». Ces fonds institutionnels sont des fonds non-publics qui doivent être déclarés auprès du SPF Finances.

Ces fonds institutionnels ne doivent pas être confondus avec les fonds publics possédant des classes d'actions non retail, qui sont inscrits auprès de la FSMA.

Fin mars 2020, les 127 compartiments institutionnels de droit belge représentaient un actif net de 15,0 milliards EUR. Ces fonds ont attiré de nombreux investisseurs institutionnels du fait notamment qu'ils permettent de donner de la consistance aux marchés institutionnels dans le domaine des actifs financiers et de la constitution de pension.





Plus d'informations :

De plus amples informations peuvent être obtenues via la **représentation pour BEAMA** :

- M. Johan Lema, Président de BEAMA
(02 448 41 74 – johan.lema@kbc.be)

ou via les **contacts de presse généraux de Febelfin** :

- Service de presse Febelfin
(02 507 68 31 – press@febelfin.be)

Ces statistiques et d'autres relatives au secteur des OPC sont disponibles sur le site internet de BEAMA (www.beama.be) sous la rubrique « Statistiques ».

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)

BEAMA asbl est membre de Febelfin asbl.

e-mail: info@beama.be

Net Assets of Belgian and Foreign Funds distributed in Belgium per Investmenttype (adj. for double count)

	31/12/2019		31/03/2020		Change	
	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%	<i>bil. EUR</i>	%
Bond funds	38,87	17,70%	36,80	19,26%	-2,07	-5,32%
Government bonds	6,32	2,88%	6,02	3,15%	-0,30	-4,71%
Corporate bonds	9,22	4,20%	9,00	4,71%	-0,22	-2,34%
Aggregate bonds	13,98	6,36%	13,10	6,86%	-0,87	-6,25%
Other bonds	9,35	4,26%	8,67	4,54%	-0,68	-7,28%
Money market funds	4,23	1,92%	8,25	4,32%	4,02	95,19%
in EUR	2,21	1,01%	3,58	1,88%	1,38	62,33%
in other currencies	2,02	0,92%	4,66	2,44%	2,65	131,13%
Equity funds	65,83	29,97%	48,82	25,55%	-17,01	-25,83%
Belgium	1,34	0,61%	1,03	0,54%	-0,31	-23,31%
Eurozone	6,21	2,83%	3,27	1,71%	-2,94	-47,33%
Europe	17,82	8,12%	11,31	5,92%	-6,51	-36,55%
America	8,37	3,81%	6,46	3,38%	-1,91	-22,79%
Asia	2,79	1,27%	2,27	1,19%	-0,52	-18,73%
Global	26,18	11,92%	21,95	11,49%	-4,23	-16,16%
Other	3,12	1,42%	2,54	1,33%	-0,58	-18,58%
Balanced funds	105,61	48,09%	92,78	48,56%	-12,83	-12,15%
⇒ of which Pension-saving funds	21,32	9,71%	18,88	9,88%	-2,44	-11,46%
⇒ of which CPPI funds	0,11	0,05%	0,15	0,08%	0,04	31,40%
Funds with capital protection	4,66	2,12%	4,13	2,16%	-0,53	-11,46%
1. linked to equity	4,66	2,12%	4,13	2,16%	-0,53	-11,46%
2. linked to interest rates, loans and currencies	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Other funds	0,42	0,19%	0,30	0,16%	-0,11	-27,05%
TOTAL	219,61	100,00%	191,08	100,00%	-28,53	-12,99%
Net assets in "Funds of Funds"	80,62		72,35		-8,26	-10,25%

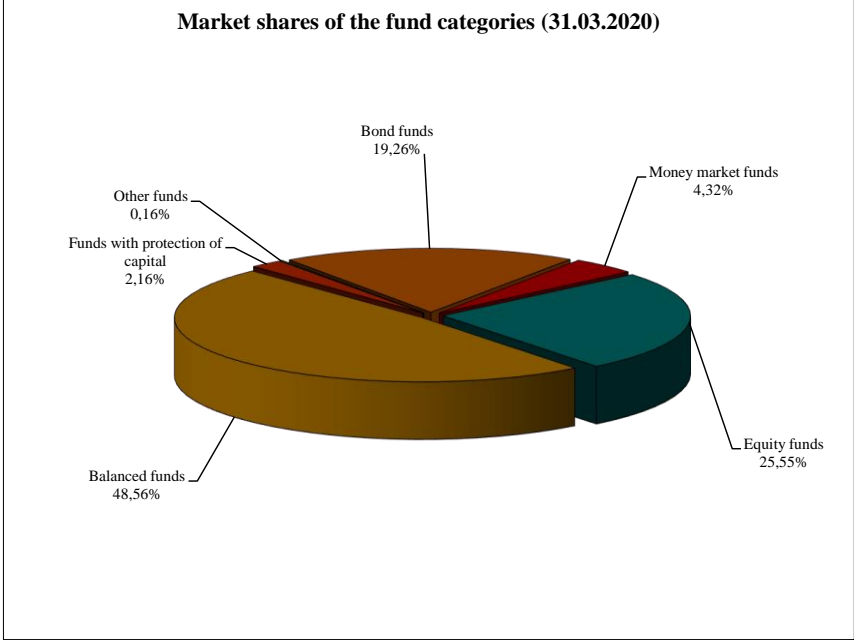
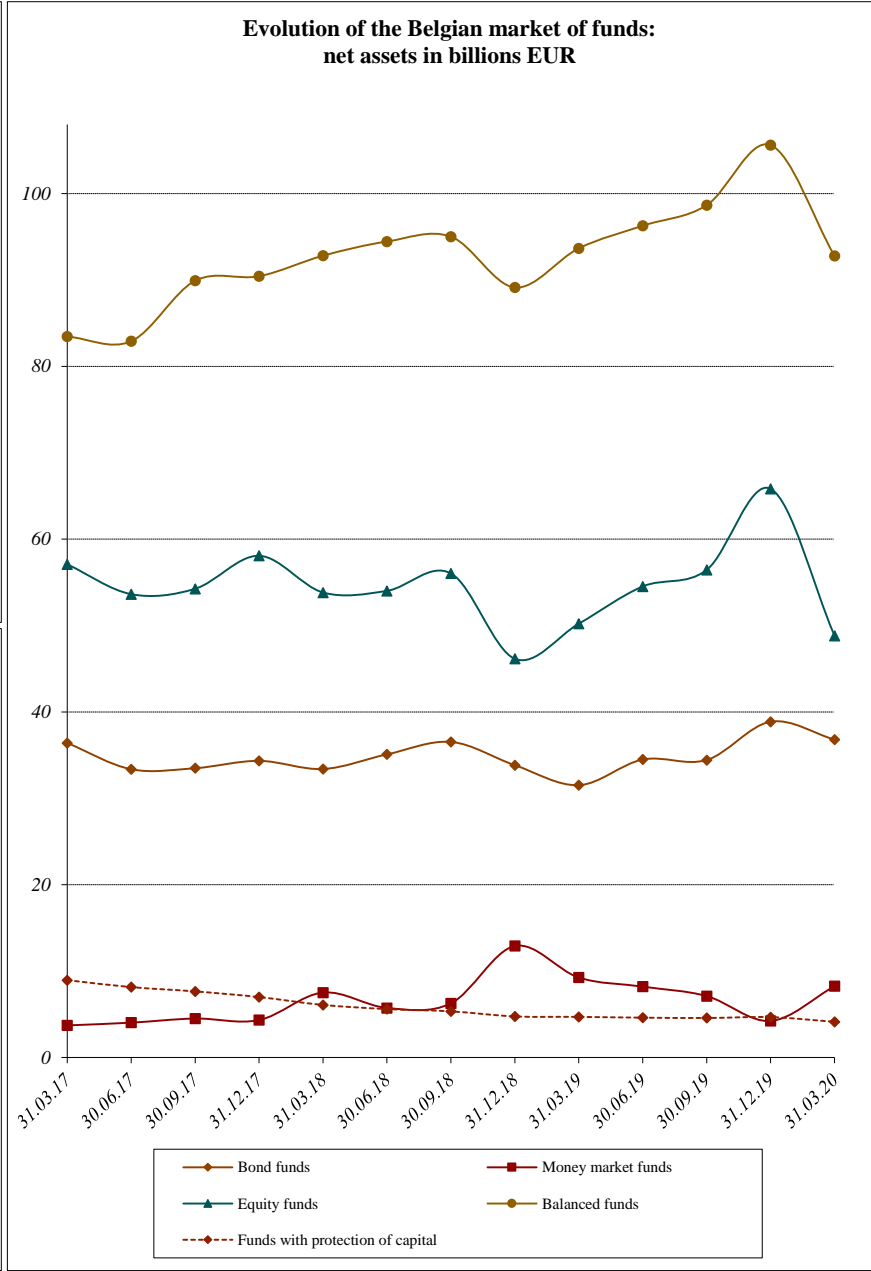
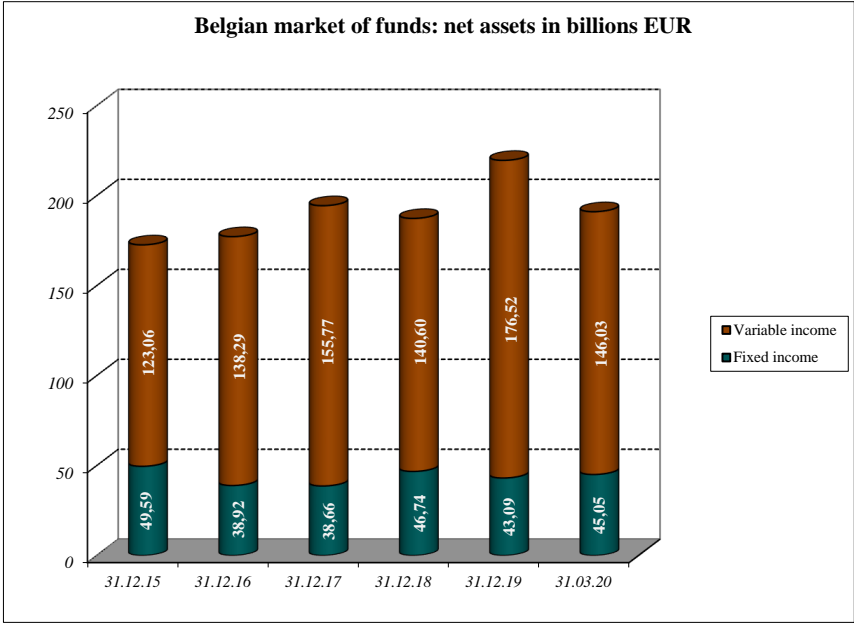


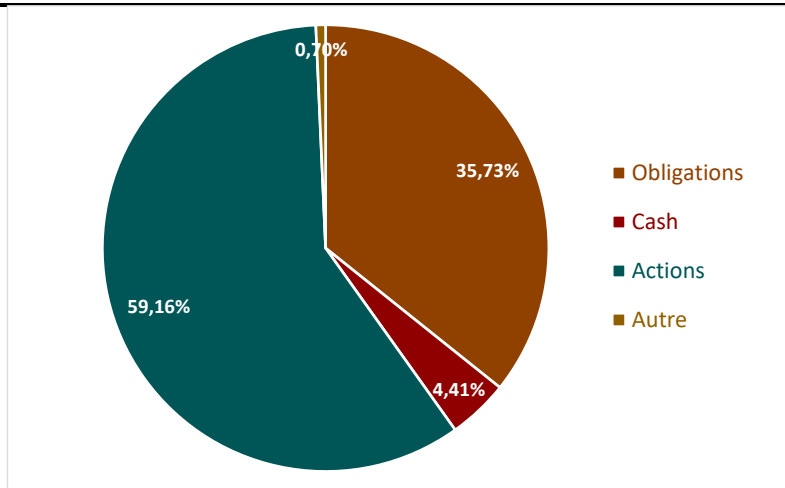
Tableau de bord concernant le 3^{ème} pilier fonds d'épargne-pension

Situation: 31/03/2020

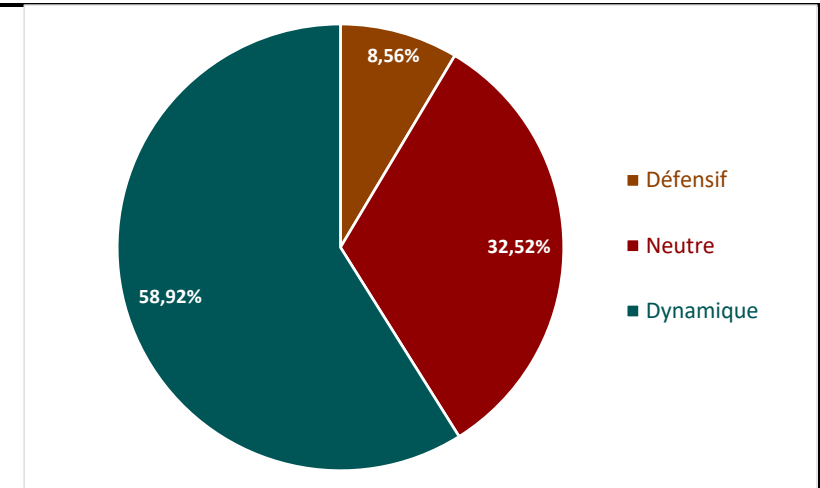
Données ponctuelles

		Absolu	Relatif
--- Fin Q1 2020 ---			
Nombre de fonds d'épargne pension	21	0	0,0%
--- Croissance du 01/01/2020 au 31/03/2020 ---			
Nombre d'épargnants*	1.674.676	0	0,0%
↳ Taille population active*	4.948.800	-35.200	-0,7%
Actif net commercialisé en Belgique	18.881.369.303	-2.443.399.526	-11,5%
--- Durant Q1 2020 ---			
Souscriptions***	286.070.472	286.070.472,21 (estimation)	
Rachats***	272.147.185	272.147.185,24 (estimation)	
↳ Apport net***	13.923.287	13.923.286,97 (estimation)	
--- Fin Q1 2020 ---			
Rendement sur:			
1 an	-8,13%		
3 ans	-1,96%		
10 ans	3,49%		
25 ans	6,05%		

Remarques:
 * Situation au 31/12/2019
 ** Personnes potentielles pouvant bénéficier de la formule de l'épargne-pension
 *** Incluant les conversions et transferts vers un autre fonds d'épargne-pension

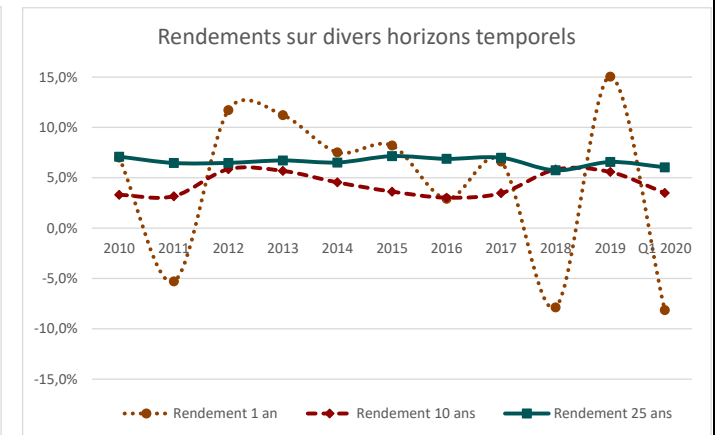
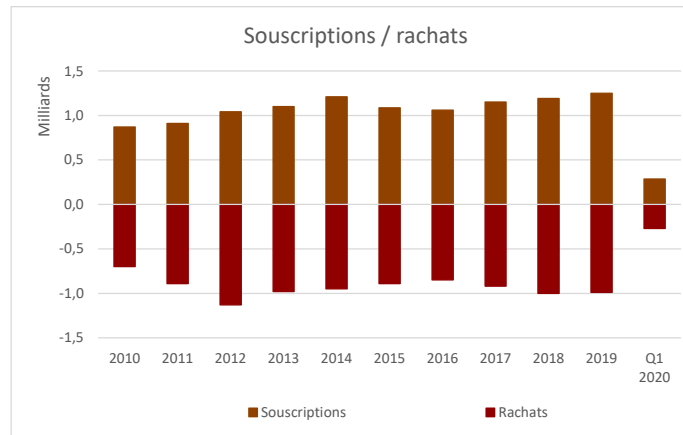
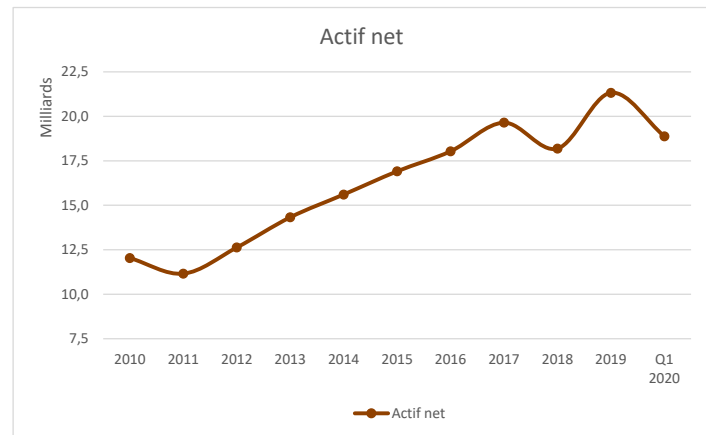
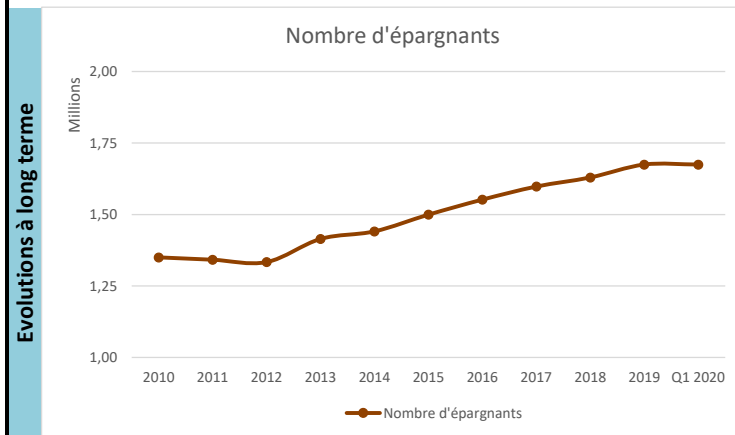


Composition du marché sur base des actifs sous-jacents



Composition du marché sur base du caractère

Evolutions à long terme



Données démographiques

